



AVIS DE COURSE 2017

Raid longue distance

Goëland / Anse-Vata

WINDSURFS -KITESURFS

Dimanche 8 octobre 2017

Préambule :

Les concurrents doivent être titulaires au moment de leur inscription d'une licence valide se rattachant à sa fédération de la ligue de Voile, portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat de non contre indication à la pratique en compétition, et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Chaque concurrent devra, au moment de son inscription : *"accepter de se soumettre aux Règles de Course de la fédération de référence, à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve et notamment aux instructions du Directeur de course"*.

La voile est un sport à risque et une activité potentiellement dangereuse. Toute personne envisageant de participer à la course, que ce soit en tant que participant ou autre, doit le faire tout en acceptant les risques inhérents à une telle participation et en sachant que cette participation pourrait entraîner des dommages ou pertes.

Chaque compétiteur participe à la course à ses risques et périls et reconnaît que sa décision de participer a été prise sous sa seule responsabilité. Il est de la seule responsabilité de chaque participant de décider de participer à la course en fonction de sa compétence, de l'état de son moyen nautique, des conditions météo prévues ou subies pendant la course, de sa propre condition physique et médicale, et ainsi de suite.



1. ORGANISATION :

Cette manifestation est organisée par l'Asptt Nouméa Glisse.

2. RÈGLES :

2.1.L'épreuve est régie par :

Les *Règles* telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2017/2020 (RCV) pour les séries concernées.

Les règles de « bon sens marin » s'appliquent totalement et à chaque instant. Vous devez porter assistance à toute personne en difficulté et prévenir aussi rapidement que possible l'organisation.

Tout abandon devra être signalé à l'organisation

2.2.Règles de protection de l'environnement :

- une embarcation ne doit jeter aucun débris dans l'eau. Les débris peuvent être déposés à bord des bateaux d'accompagnement ou des bateaux de l'organisation.
- Les embarcations doivent respecter la zone de protection de l'îlot Goéland, et ne pas tenter d'y accéder

3. CLASSES, SERIES ET EQUIPAGES ADMIS À COURIR :

Windsurf ET Kitesurf



4. SELECTION :

4.1. Au vu de la spécificité de l'épreuve, l'organisation peut être amenée à demander un justificatif de niveau de pratique d'un concurrent ou d'un équipage. Les kitesurfs et les windsurfs pourront être amenées à justifier d'une participation à une régata officielle durant l'année 2017.

4.2. Les coureurs ne répondant pas à un niveau minimum ne pourront participer à l'épreuve.

4.3. Les coureurs de moins de 15 ans dans l'année en cours ne pourront participer à l'épreuve.

5. INSCRIPTIONS :

En cas d'annulation de l'événement, d'une série ou d'un support pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'organisation se réserve le droit de prélever les frais engagés pour cette épreuve. Ces frais ne pourront pas dépasser 60% des frais d'inscription.

Pour bénéficier du remboursement, le concurrent en aura fait la demande par écrit au Président de l'ANG au plus tard dans un délai de 4 jours après la première date de l'événement, soit avant le 5/10/17. Dans ce cas, le nom du concurrent sera retiré de l'urne pour le tirage au sort des lots.

6. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :

Chaque concurrent devra impérativement confirmer son inscription à l'émargement au secrétariat de la BlueScope Race ouvert de 9h00 à 10h30, le DIMANCHE 08 octobre :

- en WINDSURF à l'Anse-Vata, à l'emplacement du village de la BSR, près d'Aloha windsurfing
- en KITESURF plage du Méridien, à l'emplacement habituel du PC course du challenge LTN



Rappel présentation de :

- L'autorisation parentale signée (pour les mineurs de 16-18 ans)
- Le gilet de flottaison 50 newton
- Un feu à main, ou cyalume
- Licence FFV et certificat médical
- T-shirt BSR

7. PROGRAMME PREVISIONNEL: dimanche 8 octobre 2017

9h00 à 10h30 **confirmation des inscriptions**

10h45 Briefing WINDsurf plage de l'Anse-Vata

11h briefing KITE SURF plage du Méridien

A partir de 11h 15 premier départ possible

8. CLASSEMENT :

Pour chaque série, le classement s'effectuera par le système de points à minima.

Pour toutes les séries, un classement indicatif en temps réel sera effectué.

9. TYPE DE PARCOURS :

Le parcours sera de type Raid ou longue distance en fonction de l'orientation du vent.

10. SYSTÈME DE PÉNALITE:

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'un seul tour, incluant un virement de bord et un empannage est requis.



11. RÈGLES PARTICULIÈRES AU PLAN D'EAU :

Conformément aux règles administratives locales, toutes les embarcations devront se conformer aux instructions particulières relatives à la circulation des navires dans la zone.

12. RÈGLES DE SÉCURITÉ :

Le port du gilet de sauvetage homologué CE / 50N minimum est obligatoire pour l'ensemble des séries.

Le port du Lycra de l'organisateur (sur le gilet de sauvetage)

Le port du casque pour les supports équipés d'un foil

L'équipement des embarcations devra être conforme à la législation en vigueur et si nécessaire adéquat à la nature de l'épreuve imposée par la législation en vigueur.

Chaque embarcation devra être munie d'un feu à main ou d'un cyalume à la charge du compétiteur.

D'autres armements de sécurité pourront être exigés. Ceux-ci seront précisés ultérieurement et la liste sera disponible sur le site Internet de l'ANG (www.ang.nc).

13. REMISE DES PRIX:

Les trois premiers du classement open de chaque série seront récompensés.

14. DROIT À L'IMAGE ET À L'APPARENCE :



En participant à cette épreuve, le compétiteur accepte que l'autorité organisatrice et les sponsors de celle-ci utilisent et montrent à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels et autres reproductions de lui-même prises lors de la manifestation et utilisent gracieusement son image et son nom sur tous matériaux de ladite manifestation.

15. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la compétition entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la manifestation, aussi bien avant, pendant, qu'après l'épreuve.

16. INFORMATIONS :

Asptt Nouméa Glisse

BP 8473 98 807 Nouméa

Président : 79 69 85

Directeur de course : 93 18 90

Email : ang@ang.nc et president@ang.nc

Site : www.ang.nc